

ALSH l'Ile aux loisirs – site Vigeois
ALSH l'Ile aux trésors – site Uzerche



Projet Pédagogique
2022

INTRODUCTION

Dans le cadre de la compétence Enfance Jeunesse, le CIAS du Pays d'Uzerche met à disposition de ses habitants deux Accueils Collectifs de Mineurs, un Multi-Accueil et un Relais Petite Enfance. Toutes ces structures enfance jeunesse sont des maillons du projet de territoire et participent à la conciliation de la vie privée et professionnelle des familles.

Afin de répondre aux besoins des familles, il existe donc sur le territoire deux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Ces deux ALSH fonctionnent les mercredis et les vacances scolaires. Cela permet ainsi aux parents d'avoir un mode de garde à proximité, d'inscrire leurs enfants dans une structure encadrée par une équipe qualifiée qui propose aux enfants des activités éducatives diversifiées autour de projets d'animation variés.

La crise sanitaire et ses nombreux protocoles nous obligent à repenser notre organisation et peuvent freiner l'atteinte de nos objectifs.

MODALITES D'ORGANISATION DES ALSH

➤ Inscriptions :

Chaque début d'année scolaire, un dossier d'inscription est complété par les familles, il est récupérable :

- soit en libre-service sur les ALSH,
- soit en envoi par mail (si famille inscrite sur les listings),
- soit disponible sur le site www.paysduzerche.fr dans la rubrique Enfance / Jeunesse : Accueil de loisirs.

Les ALSH accueillent les enfants à partir de 3 ans (propreté acquise) et ce jusqu'à leurs 17 ans les mercredis et vacances scolaires.

Des plannings d'activités sont élaborés par l'équipe d'animation pour chaque période de mercredis et vacances scolaires, ils sont accompagnés d'un tableau de réservation. Tout cela est disponible également par envoi de mail ou à disposition sur les ALSH et également sur le site internet.

Les ALSH peuvent accueillir des enfants porteurs d'un handicap, pour ce faire une préparation spécifique sera faite au préalable avec les parents, les animateurs, et toute autre personne intervenant dans la vie de l'enfant. Afin de l'accueillir au mieux, un projet d'accompagnement individuel - PAI- pourra être fait (document écrit et validé par les intervenants et diffusé à l'équipe de la structure).

➤ Organisation générale

Jours et heures d'ouverture :

Mercredis et Vacances : ouverture de 7h15 à 18h30.

Fermeture une semaine à Noël

Encadrement réparti sur les deux sites :

- 1 responsable titulaire BAFD
- 2 responsables adjointes titulaires BEATEP, BAFD (stagiaire)
- 3 adjoints d'animation qualifiés titulaires BAFA, CAP Petite Enfance
- 2 adjoints techniques (repas et entretien)
- Plus des agents contractuels si effectifs importants

Journée type :

Matin	7h15 - 9h30	10h00 - 11h30	11h30- 12h00	12h00 / 13h00
	Accueil du matin / temps libre	Activités	Rangement	Repas
Après-midi	13h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 16h30	16h30 - 18h30
	Temps calme / Sieste pour les plus petits	Jeux collectifs	Goûter	Temps libre / Accueil du soir

Les enfants peuvent être inscrits à la journée ou à la demi-journée (avec ou sans repas), que ce soit les mercredis ou pendant les vacances scolaires. Lors des sorties, il est souhaitable que l'inscription soit faite à la journée. (en cas de sortie à la journée, l'inscription sur la journée complète sera obligatoire).

Les plannings d'activités sont établis en fonction de l'âge des enfants ; en général deux groupes sont constitués : les 3/5 ans, et les plus de 6 ans.

Lorsque le nombre d'enfants le permet les 6/8 ans et les 9 et plus sont séparés en deux groupes distincts. Chaque animateur est responsable et référent d'un groupe.

Les enfants et l'équipe d'animation prennent leur repas sur place, sur les cantines scolaires qui sont mises à dispositions par les communes. **Les animateurs mangent à table avec les enfants, ce qui permet un moment de dialogue mais aussi d'animation pédagogique : éducation au goût, à l'hygiène et à l'équilibre alimentaire, mais aussi au respect d'autrui.**

Tous les temps « hors activités » font partie intégrante du temps d'animation et doivent être pris en compte dans le travail de l'équipe ; il s'agit de respecter le rythme des enfants mais aussi d'organiser une vie en collectivité. Sur ces temps, les animateurs sont plus disponibles, le dialogue et les échanges en sont privilégiés et plus faciles. Le vivre ensemble s'expérimente aussi sur les temps de jeux libres, repas...

Lors de l'accueil du matin, le temps d'échange entre l'animateur et les parents est généralement court ; il permet de donner les informations essentielles sur le déroulement de la journée et de recueillir des informations importantes des familles.

Sur les temps d'accueil du matin ainsi que les temps de retour le soir, les enfants restent libres de choisir une activité : jeux de société, lecture, jeux de constructions, d'imitation... Les animateurs restent présents et participent tout en veillant au bon déroulement de ce temps d'accueil.

Le moment où les parents viennent chercher leurs enfants est plus favorable à la discussion (bilan de la journée, transmission d'informations...)

➤ Tarifs :

Les ALSH sont des lieux d'accueil ouverts à tous, favorisant la mixité sociale grâce à des tarifs dégressifs selon les revenus des familles. Les familles extérieures (résidence ou travail) à la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche se voient attribuer une grille tarifaire différente.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ALSH

Les objectifs généraux des deux ALSH sont les mêmes ; le fonctionnement propre de chaque structure s'adapte ensuite aux besoins plus spécifiques des sites Uzerche ou Vigeois.

1 - FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ET L'AUTONOMIE DES ENFANTS

• Veiller à la sécurité des enfants : physique, morale ou affective

Les animateurs doivent prendre en compte en permanence toutes les règles de sécurité qui s'imposent dans l'organisation d'un ALSH. Les enfants ne sont pas laissés seuls, l'animateur adapte les activités à l'âge et aux capacités des enfants, veille au suivi sanitaire.

Les agents ont également une responsabilité morale envers les enfants et doivent orienter leur travail en fonction du bien-être des enfants.

Dès l'inscription, il peut être proposé un rendez-vous pour une visite de la structure et de l'équipe, afin de rassurer les enfants et leurs parents. La fréquentation peut se faire progressivement (plusieurs demi-journées avant de faire une journée complète ; venir un jour où un copain est là...). Cette approche préalable est très approfondie et travaillée avec les parents d'enfants porteurs de handicap, et une prise en charge progressive permet à tous de mieux se connaître, d'adapter l'accueil et de se faire confiance.

L'écoute est un facteur très important, c'est pourquoi les temps d'échanges individuels et informels avec les familles sont privilégiés. Les animateurs doivent aller à la rencontre des parents le matin et le soir, et être capables tout au long de la journée de considérer chaque enfant individuellement tout en dynamisant la vie du groupe.

• Respecter les rythmes, besoins et envies des enfants

Les ALSH s'organisent de façon identique :

- ▶ Une salle pour les 3/5 ans
- ▶ Une salle pour les plus de 6 ans
- ▶ Un dortoir ou salle de motricité
- ▶ Une salle de stockage de matériels
- ▶ Des sanitaires adaptés
- ▶ Un bureau pour la responsable

Le mobilier, l'aménagement de l'espace, ont été étudiés pour être accueillants et chaleureux afin que les enfants se sentent à l'aise.

Afin de favoriser leur autonomie, les enfants peuvent évoluer de façon libre à travers différents espaces les laissant inventer et vivre des histoires au gré de leur imagination : coin lecture, jeux d'imitation, de construction, jeux de sociétés...

Afin de respecter le rythme des plus jeunes, le temps de sieste est respecté, les réveils sont échelonnés en fonction de chacun.

Situés à proximité des enceintes scolaires, les ALSH peuvent utiliser les cours des écoles pour les jeux extérieurs.

Enfin, les enfants participent pleinement et de façon ludique à la décoration de leur structure : établissement des règles de vie, activités de loisirs créatifs... en utilisant des moyens adaptés à leur âge (photos, dessins...).

L'animateur doit prendre en compte à tout moment les envies de chacun, rester attentif à l'état de l'enfant : fatigue, susceptibilité, repli sur soi, agressivité... Et adapter leur besoin de défoulement, de s'isoler...

Le déroulement des journées à l'ALSH est défini dans un cadre général exposé ci-dessus. Cependant, l'équipe est capable d'assouplir ce cadre en fonction des envies et des besoins des enfants :

- Un enfant qui refuse de participer à une animation ne sera pas contraint ou puni ; l'équipe est attentive à la présentation de l'objectif de l'activité, par un discours adapté, ce travail de sensibilisation est souvent suffisant pour motiver un enfant ; il peut revenir vers le groupe en cours d'activité et doit être intégré dans la mesure du possible

- La proposition d'animation doit être variée afin que chacun puisse d'une part pratiquer des activités dans lesquelles il se sent plus à l'aise, mais aussi découvrir de nouvelles choses.
- Dans une même journée, différents temps d'animation se succèdent pour répondre aux rythmes et besoins des enfants : ils sont souvent plus concentrés le matin, ce qui permet d'organiser des loisirs demandant d'être calme et attentif ; un temps de jeu ou un temps libre peut être proposé avant le repas, et un temps calme intervient après manger avant la reprise des activités. L'après-midi va être consacré plutôt à des activités plus physiques et dynamiques...
- L'équipe doit pouvoir remettre en question son choix d'animation si les enfants n'adhèrent pas, et changer de direction de façon rapide si nécessaire. De même, savoir adapter son activité en cours de réalisation peut être important si certains enfants ont des difficultés pour la réaliser ; les enfants ne doivent pas être mis en échec et doivent tous se sentir à leur place dans le groupe.

Cet objectif est peut-être le plus délicat à atteindre car il demande aux animateurs de savoir concilier la vie d'un groupe et les besoins individuels des enfants ; l'esprit d'équipe, les échanges d'expériences, la possibilité de s'appuyer sur ses collègues, sont essentiels dans certaines situations.

• Favoriser l'autonomie des enfants

➤ Dans la vie quotidienne

- La disposition et l'aménagement des espaces sont étudiés pour faciliter les déplacements des enfants et donc l'acquisition de l'autonomie. Les salles spacieuses sont notamment un atout pour l'accueil d'enfants porteurs de handicaps.
- Les enfants participent de façon active à la vie du groupe : préparation des activités et rangement du matériel,
- Participation active au service du repas : se servir ou débarrasser sont autant de moyens de les responsabiliser et de les intégrer à la vie collective.

➤ Dans les animations

- L'équipe d'animation propose des jeux collectifs impliquant l'esprit d'équipe, le respect de règles, de l'équipe adverse...

- L'entraide entre les enfants est favorisée lors des activités : les plus grands peuvent aider les plus jeunes...
- Des projets communs d'activités collectives (fresque, atelier théâtre...) sont organisés et impliquent une entente et un partenariat entre les enfants ; il faut écouter et comprendre les idées de chacun pour mettre en œuvre une réalisation du groupe à laquelle chacun participe selon ses possibilités.

Une grande attention est portée sur les réalisations « individuelles » Elles doivent être faites par les enfants eux-mêmes : l'animateur soutient et valorise ce que fait l'enfant, mais ne le fait pas à sa place. Ce qui est soutenu, c'est l'expérimentation, le partage... et non pas le résultat.

2 - FAVORISER LES ECHANGES ET LES DECOUVERTES CULTURELLES, SPORTIVES ...

• Développer les échanges :

En favorisant la mixité sociale, l'ALSH se veut un lieu de rencontre où tous les enfants apprennent à vivre ensemble.

Les ALSH sont des structures ouvertes sur l'extérieur, un élément de vie du territoire :

- Des animations partagées sont organisées à chaque vacance scolaire avec les EHPAD des communes de Vigeois et Uzerche afin de créer des liens intergénérationnels. Des échanges vont également être proposés avec le Vilarret d'Or d'Uzerche (logements individuels adaptés aux personnes âgées avec une salle commune permettant des temps partagés) dans ce même objectif tout partenariat pourra être envisagé avec d'autres structures de ce type.
- Des sorties à la médiathèque d'Uzerche ou bibliothèque de Vigeois sont proposées les mercredis pendant l'année scolaire.
- Des animations avec des services ou entreprises du territoire sont proposées afin de développer de nouveaux partenariats : papeterie d'Uzerche, Auditorium Sophie Dessus, commerçants locaux....

- L'ALSH peut organiser des événements ouverts à la population locale (journée Portes Ouvertes, spectacles...)

- **Proposer des activités innovantes, ludiques et éducatives :**

L'équipe est particulièrement sensibilisée à l'importance de la recherche d'animations à la fois innovantes, éducatives et ludiques, les projets d'animations et les activités en découlent.

Cette démarche implique une part importante de travail pour l'équipe d'animation, tant au niveau de la recherche qu'au niveau de la présentation aux enfants.

L'équipe doit savoir susciter la curiosité des enfants et, selon leur âge, les accompagner dans de nouveaux acquis ou leur donner l'envie d'avoir une large ouverture d'esprit. Les projets d'animation sont travaillés dans ce sens, et leurs objectifs clairement explicités. Le choix de ces projets doit aussi être déterminé par les attentes des enfants et des jeunes afin de correspondre à leurs goûts et donc de favoriser leur implication.

L'ALSH doit pouvoir donner aux enfants l'opportunité d'accéder à des loisirs qu'ils ne pratiquent pas nécessairement avec leur famille (pour des questions de temps, de coût, d'intérêt...).

- Des interventions sportives faisant appel à un éducateur spécialisé sont proposées à chaque vacance afin de favoriser de nouvelles initiations sportives.
- Les deux ALSH travaillent en commun afin de mutualiser les sorties, séjours... Des chasses aux trésors ou grands jeux sont proposés aux enfants de même tranche d'âge communs aux deux ALSH afin de favoriser les échanges entre les deux accueils.
- Dans cette même optique, l'ALSH organise des séjours courts de vacances, qui permettent aux enfants de vivre de nouvelles expériences (camping...).

3 - FAVORISER LA SOCIALISATION ET COMMUNICATION

Pour les familles, venir à l'ALSH doit être simple. La collectivité veille donc à favoriser l'accessibilité à différents niveaux :

- La localisation des structures, proches des écoles
- Les grilles tarifaires répondant aux revenus des familles
- L'accessibilité des locaux à tous, petits et grands, en situation de handicap...
- La communication se veut large afin de toucher la totalité des familles
- Les horaires d'ouverture et la souplesse laissée dans les modalités de fréquentation permettent aux familles d'adapter au mieux le service à leur mode de vie

● Favoriser la communication avec les familles (soutien à la parentalité)

- La diffusion des plannings d'activités sur les ALSH, site internet ou par mail sont autant de moyens à notre disposition pour informer les familles de la vie quotidienne des ALSH.
- A l'inscription, un rendez-vous peut être proposé à la famille pour faire connaissance, présenter la structure et discuter des besoins de l'enfant.
- L'équipe d'animation invite les parents à rentrer dans la structure au moment des accueils et départs des enfants. Les animateurs profitent de ce moment pour faire découvrir l'espace des enfants et donner des informations sur les journées, mais aussi pour entendre la parole des parents.
- Sur des occasions plus ponctuelles, les familles peuvent être sollicitées pour participer à des animations. Ces temps partagés permettent aux parents de mieux appréhender la vie de leur enfant au sein de la structure.
- L'équipe d'animation organise à chaque période de vacances des temps d'échanges et de rencontre : goûter aux parents, petite exposition, spectacle...

Le CIAS peut organiser des réunions publiques d'information ou réaliser des enquêtes de satisfaction auprès des familles, afin de s'assurer que son fonctionnement correspond aux attentes et de le faire évoluer si nécessaire.

● Orienter les familles sur des demandes spécifiques

L'ALSH est un lieu ressource pour les parents en complément de l'école mais aussi de la vie familiale ; ils doivent y trouver un accueil convivial et rassurant, propice à la discussion lorsqu'ils en ont besoin, ils doivent pouvoir être entendus par l'équipe, voire accompagnés. Cela passe par plusieurs points :

- La mise à disposition d'un « espace » d'information avec brochures, informations pratiques, coordonnées de partenaires (associations locales, institutions...).
- La formation de l'équipe afin qu'elle soit en capacité d'orienter des parents face à des situations particulières, mais aussi de repérer et d'accueillir des parents en situation d'isolement, des parents d'enfants porteurs de handicaps, en difficultés sociales....

ORGANISATION DU TRAVAIL D'EQUIPE

ROLE DE L'ANIMATEUR

L'animateur devra proposer des activités de loisirs dans le respect du projet pédagogique. Chaque activité est un moyen permettant d'atteindre nos objectifs éducatifs. L'animateur doit susciter la curiosité de l'enfant et la découverte à travers les activités. Il aura à charge de permettre aux enfants de vivre leur temps de loisirs tout en veillant à leur bien-être et sera à l'écoute de leurs attentes et de leurs questions.

Il a un rôle éducatif important car il doit savoir expliquer, argumenter ses choix auprès du groupe d'enfants.

L'animateur devra accompagner l'enfant dans une démarche de respect, d'écoute. Malgré les difficultés qui peuvent survenir, toujours privilégier les explications calmes plutôt que les sanctions.

La convivialité est de rigueur, par conséquent le sourire et la bonne humeur sont les bienvenus.

LE TRAVAIL D'EQUIPE

Une réunion par mois est organisée qui correspond à chaque période de fonctionnement (mercredis ou vacances scolaires). Elle permet d'une part de faire un point sur la session qui vient de s'écouler, d'autre part de préparer les projets d'animation et d'activités à venir.

Ces rencontres sont aussi l'occasion de partager sur les difficultés rencontrées, la conduite à tenir avec les enfants, les évolutions possibles de fonctionnement...

Un projet c'est décider ce que l'on va faire, pourquoi on va le faire et comment on va le faire.

Projet d'animation

Le projet d'animation détaille les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés. Il regroupe souvent plusieurs projets d'activités et se déroule sur une période plus longue.

Projet d'activité

Il concerne une activité en particulier, il faut définir :

- La finalité de l'activité (pourquoi je fais cette activité ?)
- L'intérêt pour les enfants (avant de commencer, est-ce intéressant pour eux de participer à ce projet ?)
- Le nom de l'activité (trouver un nom sympa plutôt que « pâte à sel »...)
- Le nombre d'enfants concernés
- L'adaptation à l'âge des enfants (prendre en compte leurs besoins, leurs envies selon leurs possibilités)
- Le lieu (dedans, dehors...) et la durée (15min, 1h, 1 journée...)
- L'installation (sa durée et le lieu de cette préparation)
- La sensibilisation
- Le matériel nécessaire

Le projet d'animation implique de :

- Prévoir le déroulement et le contenu de l'activité
- Respecter le rythme des enfants (en fonction de l'âge, de la fatigue...)
- Prévoir le temps de rangement (l'activité ne se termine qu'après)
- Prévoir un déroulement en sécurité (trouver un endroit sûr, prévoir une trousse à pharmacie, prévoir des temps de repos...)
- Déterminer le nombre d'animateurs requis

EVALUATION DE NOTRE PROJET PEDAGOGIQUE

Ce projet pédagogique fixe le cadre de travail de l'équipe d'animation.

Il est nécessaire que l'équipe puisse évaluer si son travail permet d'atteindre nos objectifs. En effet, les familles qui utilisent le service en donnent un retour satisfaisant et la qualité de l'accueil semble convenir aux enfants.

Cependant, il est important de garder à l'esprit que ce projet n'est pas figé. En fonction des périodes, des effectifs et des attentes et souhaits des usagers, il peut être amené à évoluer toujours dans l'optique d'améliorer les conditions d'accueil à l'ALSH.

L'ALSH est un lieu de vie collective supplémentaire où les enfants par le jeu, les activités manuelles et physiques apprennent à se découvrir eux-mêmes et les autres dans un contexte non-scolaire.

L'ALSH est un lieu de socialisation qui inscrit les enfants dans un groupe et participe au quotidien à la construction des adultes de demain avec des repères et des valeurs partagées.

La Présidente,

Catherine Chambras